

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le vendredi 15 octobre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 14 heures 30 et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Madame Ginette Lamoureux
Madame Suzanne Gorley	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux

Les élus ont renoncés à leur avis de convocation par la poste

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets (et documents le cas échéant)

- 2.1 Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 1 000 tonnes métriques 0-3/4 MG 20 pour les chemins Cora et Baie au Sable
- 2.2 Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 450 tonnes métriques de sable et gravier brut pour chemin Lamoureux
- 2.3 Acceptation de l'appel d'offres # 0410-11 sur invitation la fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte) 49 tonnes pour le chemin Quatre Pattes
- 2.4 Annulation de la résolution no 2010-E - 0710-04 Acceptation de l'appel d'offres 1 500 tonnes métriques de 0-2 1/2 granulométrie étalée chemin Barrage Castor
- 2.5 Nouvel appel d'offres pour 0 2 ½ tamisé quantité de 1 500 tonnes métriques chemin Barrage Castor
- 2.6 Virement de fonds de l'achat par crédit bail du camion poste de commandement
- 2.7 Demande d'appuie présentée par Les Agrégats décors Estrie Inc. À sa demande à la Commission du Territoire Agricole du Québec pour garder sa vocation sablière et gravière déjà existante

3. Période de questions

4. Fermeture de l'assemblée

2010 - E - 1510 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 14 heures 30 que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1510 - 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1510 - 03

Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 1 000 tonnes métriques 0-3/4 MG 20 pour les chemins Cora et Baie au Sable

Deux offres reçues

Nom	Prix la tonne métrique taxe incluses
Sablère Maudrey	10.95 \$
Les Agrégats Décor Estrie Inc.	10.72 \$

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu d'accepter l'appel d'offres sur invitation présenté par Les Agrégats Décor Estrie Inc.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1510 - 04

Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 450 tonnes métriques de sable et gravier brut pour chemin Lamoureux

Deux offres reçues

Nom	Prix la tonne métrique taxe incluses
Les Sablières Maudrey	3.89 \$
Les Agrégat Décor Estrie Inc.	7.11 \$

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu d'accepter que l'appel d'offres sur invitation présenté par Sablière Maudrey.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010- E - 1510 - 05

Acceptation de l'appel d'offres # 0410-11 sur invitation la fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte) 49 tonnes pour le chemin Quatre Pattes

Une soumission reçue au nom de Pavage Wemindji 135.45\$ la tonne métrique taxes incluses.

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu d'accepter l'appel d'offres sur invitation présenté par Pavage Wemindji.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux et la conseillère madame Ginette Lamoureux enregistre leur dissidence à cette résolution.

2 POUR

2 CONTRE

Donc cette résolution est rejetée

2010 - E - 1510 - 06

Virement de fonds de l'achat par crédit bail du camion poste de commandement

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que ce conseil accepte par la présente les virements de fonds suivants :

07-222-00725 achat de machinerie, outil et équipement incendie 11 200 \$

aux postes budgétaires suivants

03100-00-130	capital crédit bail unité d'urgence	8 820 \$
02-921-00-842	intérêts crédit bail unité d'urgence	2 380 \$

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 - E - 1507 - 07

Appui à une demande à la commission de Protection du Territoire Agricole du Québec présenté par les Agrégats Décor Estrie inc.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous appuie la demande présentée par les Agrégats Décor Estrie Inc. à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1510- 08

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 15 heures 05 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

